

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Conseiller médical sur le champ médico-social H/F

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾ :

Famille professionnelle :

Emploi-type :

Catégorie : A +

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon ☒ Siège site Clermont-Ferrand ☐ Délégation territoriale ☐ Site à préciser :

Direction : Direction de l'autonomie

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

La Direction de l'autonomie conçoit et met en œuvre les grands axes de la politique régionale de santé en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Elle organise l'offre médico-sociale relevant de son champ de compétence et favorise la mise en œuvre des parcours des personnes sur leur territoire. Elle veille à la qualité et l'efficacité des prises en charge, alloue les ressources aux établissements et services, contractualise ou conventionne avec les gestionnaires.

Cette politique est conçue en lien avec les principaux partenaires de l'ARS dans ce champ : conseils départementaux, usagers, associations, fédérations d'établissements, etc... Elle requiert également une bonne articulation avec les autres directions métiers ainsi que les délégations départementales de l'ARS.

Quatre enjeux structurent cette politique :

- Prévenir et retarder les effets de la perte d'autonomie à travers un accès à la prévention et au système de santé facilités,
- Organiser une offre capable de prévenir et traiter les ruptures de parcours de vie des personnes handicapées et âgées,
- Optimiser les ressources et moderniser l'offre médico-sociale,
- Promouvoir la qualité et la sécurité des prestations médico-sociale

DESCRIPTION DU POSTE

Description :

- Analyse et diagnostic des enjeux de santé, proposition de stratégie, d'orientations ou d'actions
- Conseil technique dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique régionale dans le champ médico-social
- Animation de réseaux de professionnels de santé dans le champ médico-social, partage d'expertises et mobilisation des professionnels de santé
- Veille réglementaire et scientifique, analyse et exploitation de données médicales

Activités principales :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet médico-social du Schéma Régional de Santé et Projet Régional de Santé,
- Participer à la déclinaison régionale et au suivi des plans nationaux relevant du champ médico-social
- Appels à projets et à candidatures : participation à la conception de cahiers des charges, participation en qualité d'expert technique aux commissions d'appels à projets, instruction des candidatures pour les projets d'envergure interdépartementale ou régionale
- Participer, pour la direction de l'autonomie, à la mise en place d'outils de promotion des politiques de prévention et de gestion des risques au sein des établissements et services médico-sociaux
- Suivi de projets expérimentaux ou innovants, en lien et en appui des Délégations Départementales
- Suivi en articulation avec le cadre administratif référent (contrôle de l'activité, organisation du reporting, animation, appui, conseil) de l'activité des centres ressources experts à compétence régionale sur l'Autisme
- Contribuer à la constitution, l'analyse d'études sur les dispositifs d'accompagnement dans le but de contribuer à l'adaptation de l'offre
- Animation de réseaux de professionnels de santé dans le champ médico-social, partage d'expertises et mobilisation des professionnels de santé interne et externe à l'agence

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du pôle.

Spécificités du poste / Contraintes

- Participation à la fonction de veille sanitaire et sociale et à la gestion de crise
- Participation aux astreintes selon les modalités prévues dans la note d'organisation interne
- Participation à l'inspection- évaluation- contrôle (sous réserve d'habilitation)
- Travail en réseau au sein de la filière autonomie (12 DD et autres pôles de la DA), autres directions métiers de l'ARS
- Participation aux réunions nationales (CNSA)

Partenaires institutionnels

CNSA/DGCS/ANAP, comité régional de concertation avec les fédérations, CRSA

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissances du secteur médico-social (environnement institutionnel, organisation, missions, fonctionnement, enjeux..)		X		
Connaissances médicales dans le champ du grand âge et du handicap	X			
Connaissances des enjeux de santé publique et les risques sanitaires	X			

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Animer une équipe : capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS		x		x
Coordination et animation des équipes		X		
Conduite de projet		X		
Maîtrise des techniques de conduite d'entretien et de réunion		X		
Capacité d'analyse et de synthèse		X		
Capacité à s'adapter à des tâches et des environnements de travail divers	X			

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Travail en équipe		X		
Sens du dialogue		X		
Vision anticipatrice		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Sous la responsabilité du directeur de l'autonomie
